



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, lundi 27 mars 2017 **à 18 heures 30.**

Fait à l'Hôtel de Ville, le 17 mars 2017.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Les Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION GENERALE

1. **Approbation du procès-verbal de la séance 27 février 2017.**

RATIFICATIONS FACTURES, COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.

2. RATIFICATIONS DE FACTURES

- Ratification facture - Dépannage chauffage et aérothermes - Salle de sport du Foyer Moderne de Boussu – Facture n°2017/01/01/3 du 13/01/2017 pour un montant de 1.014,59 €.
- Ratification facture - Dépannage de la détection incendie par l'entreprise VLV - Salle culturelle de la maison communale de Boussu - Facture n°310724 du 31/01/2017 pour un montant de 284,20€ HTVA, soit 343,88€ TVAC.
- Ratification facture - Dépannage aérotherme par l'entreprise CFA - École du Champ des Sarts à Boussu - Facture n°42391 du 26/01/2017 pour un montant de 215,50€ HTVA, soit 260,76€ TVAC.
- Acceptation factures BULEX pour intervention sur l'installation gaz rue de Dour 450 - Factures n° 26004438 d'un montant de 362,31€ et n° 26008538 d'un montant de 127,20€ .
- Ratification facture n° 12V1/17/000994 d'IGEPA - Facture n°12V1/17/000994 du 19/01/2017 pour un montant de 1.057,54 € TVAC.
- Ratification facture: Sud Presse - Vœux du Bourgmestre - facture n° 770099 du 12/02/2015 pour un montant de 302.50 € TVAC.
- Acceptation de la facture n° 011/2017 de la société TREVISAN pour réparations toiture ferme VANDAMME suite à dégradations pour un montant de 11.429,98 €.

3. COMMUNICATION DE LA TUTELLE

Le budget pour l'exercice 2017 de la Régie foncière de la commune de Boussu voté en séance du Conseil communal, en date du 22 décembre 2016 est approuvé.

DIRECTION FINANCIERE - SERVICE DE LA RECETTE

- 4. Prise de participation en parts « D » du capital de l' IDEA dans le cadre de l'intervention dans les frais de fonctionnement dits « assainissement bis ».**
- 5. Prise de participation en parts « D » du capital de l' IDEA dans le cadre de l'intervention dans les travaux d'investissement dits « assainissement bis ».**

SERVICE DES FINANCES - TAXES - GESTION BUDGET & MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

- 6. Répartition du subside « Education populaire » inscrit au budget de l'exercice 2017 - (Art 763/33202.2017 Subside pour les associations. A répartir 38.250€)**
- 7. Répartition du subside « jeunesse » inscrit au budget de l'exercice 2017 - (Art 761/33202.2017 Subsidés pour les associations. A répartir 2.550€)**

**JURIDIQUE - MARCHES PUBLICS(GESTION
ADMINISTRATIVE-JURIDIQUE ET TUTELLES) - ASSURANCES
- RÈGLEMENTS DE TAXE ET REDEVANCE**

8. Budget extraordinaire - Maintenance extraordinaire au terrain de football de la rue de Binche à Hornu - Approbation des conditions et du mode de passation du marché - CSCH n°MPH/2017/16.
9. Adhésion à l'accord -cadre de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté Française.

**TRAVAUX - VOIRIE - MOBILITE - MARCHES DE
TRAVAUX(PARTIE TECHNIQUE)**

10. CREATION DU COMITE DE PILOTAGE PAED (Plan d'action en faveur de l'énergie durable).
11. RAPPORT FINAL CONSEILLER EN ENERGIE 2015-2016.

**FETES & CEREMONIES - CULTURE - SPORTS
COMMUNICATION - BIBLIOTHEQUE**

12. Modification du règlement d'ordre intérieur de la piscine communale : actualisation des articles suivants : 5-6-8-9-10-12-15-17-18-19-20.
13. RLC Hornu – CSGH : factures énergétiques.

PLAN DE COHESION SOCIALE

14. Rapport d'activités 2016.
15. Arrêté du Gouvernement wallon octroyant une subvention aux communes pour soutenir des actions menées dans le cadre du Plan de cohésion sociale par des associations pour l'année 2017 – art 18 : ASBL Garance.
16. Arrêté du Gouvernement wallon octroyant une subvention aux communes pour soutenir des actions menées dans le cadre du Plan de cohésion sociale par des associations pour l'année 2017 – Finalisation art 18 : ASBL AccèSport.
17. Arrêté du Gouvernement wallon octroyant une subvention aux communes pour soutenir des actions menées dans le cadre du Plan de cohésion sociale par des associations pour l'année 2017 – art 18 : ASBL Famille Heureuse – Planning Familial.

- 18. Arrêté du Gouvernement wallon octroyant une subvention aux communes pour soutenir des actions menées dans le cadre du Plan de cohésion sociale par des associations pour l'année 2017 – art 18 : ASBL Femmes immigrées & culture.**
- 19. Arrêté du Gouvernement wallon octroyant une subvention aux communes pour soutenir des actions menées dans le cadre du Plan de cohésion sociale par des associations pour l'année 2017 – art 18 : ASBL CIMB.**

HUIS CLOS
